

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.		Date d'inspection Le 14 septembre 2026	
Nom de l'établissement Le centre parascolaire la gardérison		Numéro de permis 350023	
Adresse 421 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 58		Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(1) La garderie éducative à temps plein ou à temps partiel est pourvue d'une aire de jeu intérieure dont la superficie minimale est de 3,25 m ² pour chaque enfant qui y est bénéficiaire de services.	30(1)	14 sept. 2026	14 sept. 2026
Commentaires: Dans un local comprenant une pièce attenante accessible aux enfants, la Mentore en assurance de la qualité a observé la présence de six enfants, alors que la capacité maximale de cet espace est de trois enfants. L'aire de jeu intérieure doit offrir une superficie minimale de 3,25 m ² par enfant. Après les explications fournies par la Mentore, l'éducatrice a demandé à trois enfants de se diriger vers un autre endroit dans le local pour jouer. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en après-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection. Les Mentore à vérifier les éléments suivants : - Les activités quotidiennes - La routine quotidienne - L'aire de jeu intérieur et le matériel - Si tous les documents sont affichés bien en vue dans l'établissement - Les dossiers d'enfants - Les consentements signés dans le dossier des enfants - Les dossiers d'incidents - L'orientation des enfants La Mentore en assurance de la qualité a observé l'arrivée des enfants de l'école, suivie de la routine du lavage des mains et de la collation de l'après-midi (boîte à dîner). Les enfants ont ensuite joué dans l'aire de jeu intérieure. Un groupe d'enfants ont activement participé à un jeu de devinettes. Ils devaient deviner le mot choisi par un enfant à l'aide d'indices. Les enfants sont ensuite allés jouer dans l'aire de jeu extérieure. Des interactions positives ont été observées entre les éducateurs et les enfants.

original signé par
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 17 septembre 2026

Date

original signé par
Kunal Sethi

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"